



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du mardi 16 janvier 2024

LES PERSONNES PRESENTES

Fonction	Nom/prénom	Fonction	Nom/prénom
Directrice de l'école	TIRARD Céline	Synd des aff. scolaires	COMPERE Christine
I.E.N.	Excusé	DDEN	LEBREDONCHEL Alain
Mairie Feugères	JANSON Nicolas LELIEVRE Rose-Marie	Parents d'élèves Feugères	BOUETARD Aurélie
Mairie de Marchésieux	ALI Delphine	Parents d'élèves St Martin	EBRARD Laure, et HUE-FERON Johanna
Mairie de St Martin d'A.	HAMEL Bruno CHAMPVALONT Roselyne	Parents d'élèves Marchésieux	MARTIN Tatiana, PHILIPPE Marine
Équipe enseignante	MORIN Anne-Marie, OURRY Catherine, GIMBERT Agathe, QUESNEL Maryline, L'HOMME Guillaume, ROBIN Muriel, FOUCHER Amandine.		
Personnes excusées	DURCHON Julien, BOTREL Murielle, SLAMA Abdellah, OMONT Lucie, L'HONOREY Mélanie		

I/ Bilan comité de pilotage :

Le comité de pilotage s'est réuni le 14 décembre 2023. Le compte rendu sera posté sur le blog de l'école dans la rubrique « coin des parents ». Présentation du compte rendu au conseil d'école.

II/ Natation :

La natation va débuter le lundi 29 janvier et jusqu'au 22 février pour les élèves de GS, CP et CE1. Ils iront à Graignes. Cette année, les séances auront lieu de 14h00 à 15h30 deux fois par semaine.

III/ Inscriptions 2024 :

Les inscriptions auront lieu les jeudis 16 et 23 mai de 14h00 à 19h00.

Les parents doivent se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du carnet de vaccinations ainsi que du livret de famille.

IV/ Investissement 2023 et demandes pour 2024 :

Le syndicat finance les locations des bassins pour la piscine (4500,00 euros) et les fournitures scolaires : 7654,00 euros, ce qui fait 53,90 euros par élèves (contre 48,63 euros l'année dernière)

En investissement mobilier, le syndicat a financé 2 véhicules pour la cour (600 euros), un tableau blanc déplaçable (400 euros), ENT pour les classes du CP au CM2 (300 euros), PC direction (800 euros), Sable (1200 euros) et coffre pour le bac à sable (340 euros).

L'équipe des enseignants remercie le syndicat pour tous ces investissements.

Pour ce qui est de l'investissement pour l'année 2024, ont été demandés :

- ! 2 véhicules pour les maternelles
- ! Une subvention exceptionnelle pour les manuels (nouveaux programmes)
- ! Une subvention exceptionnelle pour le projet « Notre école, faisons-la ensemble »
- ! Un meuble pour la classe des MS-GS

V/ « Notre école, faisons-la ensemble » :

Pour rappel, ce projet est une démarche volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires. Il doit permettre à l'école d'identifier des solutions qui correspondent à notre situation pour améliorer la réussite des élèves.

Les priorités identifiées sont l'excellence de la formation des élèves, l'égalité et le bien-être.

Les concertations avaient permis de lister plusieurs idées : la concertation avec les élus et les parents avait permis de faire ressortir plusieurs souhaits : mettre en place une approche interactive en pédagogie, du yoga, de la sophrologie ou relaxation selon l'âge, des cours de cuisine en rapport avec l'alimentation et un parcours sensoriel pour la cour de Marchésieux.

Du côté des enseignants, il était ressorti le besoin d'améliorer le bien-être à l'école ainsi que le climat scolaire, faciliter l'apprentissage du sport et réduire les inégalités sociales et territoriales.

Après une nouvelle concertation du conseil des maîtres, voici les projets qui ressortent :

Projet Marchésieux :

- ⇒ Aménager la cour de l'école avec des instruments de musique pour le plein air type « percussion ».
- ⇒ Intervenant extérieur en musique pendant trois ans (sur une période) pour faire vivre les instruments et apprendre aux élèves à les utiliser quotidiennement.

Projet Saint Martin d'Aubigny :

- ⇒ Aménager le préau en « dojo » : fermer complètement le préau et poser des tapis au sol en laissant une bande avec des bancs pour que les élèves se déchaussent.
- ⇒ Intervenant extérieur EPS pendant trois ans (sur une période)

Projet Feugères :

- ⇒ Aménager une bande de la cour (côté route) en végétalisant pour faire de l'ombre et enlever le goudron sur cette bande.
- ⇒ Intervention d'une sophrologue pour les CE2-CM1 en début d'année (1^{ère} période) pour déstresser les élèves qui arrivent de St Martin et pour lesquels la marche est toujours un peu haute et en fin d'année (période 5) pour les CM2 qui peuvent se retrouver stressés à l'idée d'entrer au collège. Pendant trois ans également.

Des devis vont être demandés pour budgétiser ces projets pour les trois années.

La commission des projets apprécie lorsqu'il y a une participation des communes quelle qu'elle soit.

Pour St Martin, la fermeture du préau concerne les bâtiments, ça ne peut pas être pris dans le budget du projet, donc c'est à la charge de la mairie.

Pour Marchésieux, ça peut être prendre en charge la vérification des jeux une fois par an (comme pour le toboggan donc syndicat...) et/ou une petite participation pour les instruments ou l'installation de ceux-ci par les employés communaux.

Pour Feugères, ça peut être planter les végétaux et les entretenir (employés communaux ?).

Le projet « notre école, faisons-la ensemble » est validé par le conseil d'école.

Je vous propose de nous retrouver pour une nouvelle concertation élus et parents d'élèves à la cantine de Marchésieux à 16h45 le jeudi 1^{er} février.

VI/ Travaux dans les écoles :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
La poignée de la porte d'entrée de la classe des CM1-CM2 ne fonctionne plus.	La sonnette ne fonctionne pas	Problème de la porte de la classe des GS-CP qui ne ferme pas correctement à clé.

Merci aux communes pour les travaux réalisés régulièrement.

VII/ Rythmes scolaires:

Renouvellement de la dérogation.

Vote à main levée. Voici les résultats :

Vote :

16 votes pour un maintien de la semaine à 4 jours

1 vote pour un retour à la semaine de 4,5 jours.

Le conseil d'école a donc voté pour un maintien à la semaine de 4 jours.

Les mairies se réuniront pour délibérer en conseils municipaux.

Si les 3 conseils municipaux votent pour un maintien de la semaine à 4 jours, c'est ce qui sera appliqué.

Si au moins un conseil municipal vote contre le maintien à 4 jours, c'est la loi qui est appliquée, dans ce cas, l'école repasserait à 4,5 jours.

La proposition doit être envoyée à l'IEN au plus tard le 9 avril (PV des votes des trois communes et du conseil d'école. Organisation des temps : tableau à compléter).

VIII/ questions :

« Il y a de nombreuses plaintes par rapport aux photos de cette année. Les photos n'ont pas été reçues dans les temps problèmes de fond »

Effectivement, il y a plusieurs parents mécontents cette année. Les ventes de photos sont en chute depuis plusieurs années, et les erreurs sont récurrentes. Il est tout à fait possible de demander des devis sur Carentan pour voir ce qu'ils proposent. Les délégués de parents d'élèves sont favorables à cette demande. L'équipe va donc se rapprocher des photographes de Carentan pour demander des devis.

« Les parents aimeraient que les comptes rendus des conseils d'école soient disponibles sur l'éduc ce n'est pas le cas apparemment. »

Dans la logique, le compte rendu est posté sur le blog de l'école et sur l'ENT. Il arrive parfois qu'il y ait des oublis (c'est le cas pour celui du mois d'octobre). Mme Tirard fait remarquer que cela ne nécessite pas une question en conseil d'école, un coup de téléphone ou un mail aurait été suffisant.

« Une enseignante aurait annoncé à ses élèves que le père Noël n'existait pasun manque de tact : plusieurs élèves ont été choqués de l'apprendre de cette manière... »

Effectivement, Mme Robin explique que c'est une remplaçante qui en a parlé à ses élèves de CE2-CM1 suite à la lecture d'un conte de Noël. Les parents notent que ce n'est pas judicieux, ce genre d'annonce étant réservé à la famille.

IX/ Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est présenté par Mme Robin, trésorière de la coopérative scolaire.

Ces documents sont consultables sur le blog de l'école, ainsi que le compte rendu du conseil d'école.

Fait à Marchésieux le 16/01/2024

La directrice, Tirard Céline